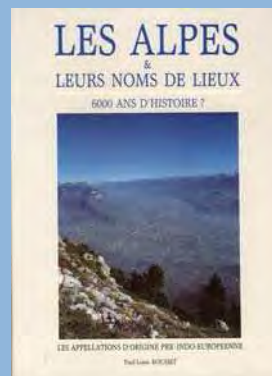
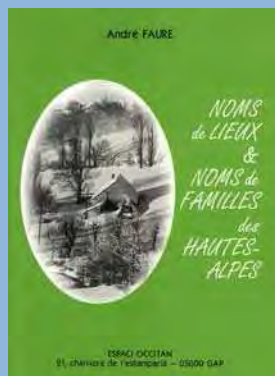


FAURE ANDRIU: Restitution graphique de toponymes des Hautes-Alpes



Questions d'etimologia, de substrat, de chausias graficas e tipograficas. Armonisacion e coèrança d'un bot a l'autre dau País d'Òc.

Restitucion graficas e tipograficas dels Aups n-Auts.

Istorique:

Personalament, l'i a longtemps que m'interesso als noms de luecs e als noms de familhas de mon departament. Ero pas occitanofòne mai aquò m'interessava fòrça. D'en prumier, voliau coneisser lo sens de mon nom de familha. E per fin d'aprestar mon diplòme de conselher pedagogique en lenga e cultura regionalas, ai entamenat un trabalh gròs de recherche. En viraa dins las classas verdas, basaas dins los Aups-n-Auts, aviau estat susprès per lo sens qu'era bailat a de noms de luecs. Per exemple, en çò que concernís la comuna de las CRÒTAS, s'interpretava lo sens dau nom en disent qu'es nomenat d'aqueu biais a la rason dau tapis de petas laissat per lo passatge dels motons au moment de l'amontanhatge...

Per reagir leu-leu, ai sòrtit, en 1988, un prumier libre intitolat « Guides noms de lieux et des noms de familles des Hautes-Alpes ». Completavo aqueu trabalh d'un biais mai fons en estampant, en 1998 « Noms de lieux et des noms de familles des Hautes-Alpes » sus la basa dels registres dau Cadastre ambé los apòrts dau libre d'Alain NOUVEL, « les noms de lieux témoins de notre histoire » e aqueu de Paul-Louis ROUSSET, « Les Alpes et leurs noms de lieux, 6000 ans d'histoire ? »

Substrat linguistique

La populacion que restava dins la region dels Aups n-Auts à l'arribaa dels Romans era la resulta d'una mescladissa de Mediterraneans arribats per lo sud tré lo 5^{en} milenari avans J.C. – moment de la fonta de las glaças – e d'Alpins arribats per lo nòrd e l'est tré lo 3^{en} milenari – moment de la fonta de las glaças sus los còls. Fòrça toponimes nos sobran d'aquela epòca. Entre autres aqueu de « Gap » vengut de la racina « wap » ambé la significacion de « palun ». Los celtes an aduch lor peira en denomant las citats de Briançon (dau tema celtique "briga" signifiant "autor"), Ambrun (que lo nom sariá eissut dau celte "evr dun" qu'auriá lo sens de "autor au-dessús de l'aiga"). Los Romans an perseguit en denomant Chòrges (nomenat "Caturigomagnus" a l'epòca romana, compausat celte dau nom de puple "Caturige" e de "magòs" per "merchat") ou Remollon (qu'era notat "Remulonum" en 1152, "Remolonum" en 1176 probablament eissut dau nom d'òme latin "Romulus", ambé lo sufixe diminutiu "-onem", vengut "-on"). La Chiesa ela-mema a nomenat fòrça luecs debòque 1/8 dels noms de comunas dau département son de noms de paròquias que fan referéncia a un sant coma Sant-Andrieu, Sant-Apolinari, Sant-Auban, Sant-Bonet, Sant-Chafrei, Sant-Clement, Santa-Colomba, Sant-Crespin, Sant-Cirice, Sant-Deidier, Sant-Estiene, Saint-Eusebi, Sant-Firmin,

...

Los noms de charrieras

L'i a un quinzenau d'ans, lo conse de la comuna de Veinas a demandat a l'I.E.O. 04/05 de li dire coma se poiá nomenar en occitan tala charriera, tala plaça o tau passatge perqué pensava qu'aquó poiá estre un mai sus lo plan toristique. Esperaviam pas una tala demanda. Donc, avem trabalhat sus lo terren e, en relacion ambé la poblacion, avem batejat un quinzenau de luecs siaja per de traduccions, siaja per de prepausicions o la nominacion de termes ancians.

Conselhier municipau de Gap de 1995 a 2001, en accòrd ambé lo Conse, ai creat una comission extra-municipala qu'aviá per tòca de bailar de noms en occitan a diferents luecs de Gap. A n-aquela comission participavan d'occitanistas e de provençalistas, çò qu'a fach que, de còps, avem emplejat una grafia bastarda. Çò qu'es interessant es que lo director de las pòstas de l'epòca nos aviá dich que bastariá que lo conse preni un arreatat per li dire que tala charriera se nomenava de tau biais per que lo courrier siaja adreïçat als particulars mema si lo nom era esrich en occitan. Manca d'energia, avem pas perseguit dins aquela dralha. Çò qu'es fòrça regretable.



Lo trabau ambé lo departament

Se troba que l'un dels conselhers influents dau departament s'interessa fòrça a l'Occitan. Coma ieu, pensa que l'Occitan es una lenga d'avenir que pòt adurre fòrça sur lo plan de l'identitat, de l'educacion e de l'accuelh dels toristas. Coma l'i aviá ges de conselher generau competent, m'a demandat de representar l'instància departamentala au Conselh Academique de las lengas e culturas regionalas. Aquò a permetut un dialògue ambé, entre autres, un sosten fòrt a la Calandreta Gapiana e la creacion d'una comission « Lenga e cultura » que l'i participavan d'elegits e d'associatius venent de totes los orizons, que sijan occitanistas, provençalistas ou patoisants.

Aquela comission a trabalhat en dos gropes : educacion e socialisacion-toponimia. La tòca d'aquela darniera comission es de veire de que biais pòion estre transcrich, en occitan, los noms a l'intraa e a la sortia de las aglomeracions. Personalament, ai fach de prepausacions concretas en çò que concernís la transcripcion ela-mema - ai mema establhit una mapa dau departament - e l'I.E.O. 04/05 a prepausat de modeles de paneus. Lo problema fuguec aqueu de la montaa dels ultrás de la lenga que volian absolutament que los noms sijan escriches foneticament coma son, de còps, encara prononçats dins lo país. Çò qu'a aduch una situacion de blocatge. Lo Conseu Generau voliant una mena d'unanimitat, nos es impossible d'avançar. Alora, que faire ? Convencer provençalistas e patoisants : aquò me sembla mauaisat. Un passatge en fòrça ? Lo Conselh Generau l'acceptarà pas estent donat la proximitat de las eleccions e sa fragilitat sus lo plan majoritari. Alora si entre vosautres quauqu'un pòt adurre una solucion o una pista de solucion, sarà lo benvengut. Siam fermament decidits a anar de l'avans. Mai de qué biais ?



En fichiers jonhs :

- Placas de noms de charrieras de Gap.
- Modeles de placas d'aglomeracions prepausats per l'I.E.O. 04/05
- Tierra dels noms de comunas dels Aups n-Auts en Occitan.
- Mapa dau departament ambé los noms de comunas en Occitan.

Questions d'étymologie, de substrat, de choix graphiques et typographiques. Harmonisation et cohérence d'un bout à l'autre du Pays d'Òc. Restitution graphiques et typographiques des Hautes-Alpes.

Historique:

Personnellement, il y a longtemps que je m'intéresse aux noms de lieux et aux noms de familles de mon département. Je n'étais pas occitanophone et cela m'intéressait beaucoup. En premier, connaître le sens de mon nom de famille. Et afin de préparer mon diplôme de conseiller pédagogique en langue et culture régionales, j'ai entamé un gros travail de recherche. En tournée dans les classes vertes basées dans les Hautes-Alpes, j'avais été surpris par le sens qui était donné à certains noms de lieux. Par exemple, en ce qui concerne la commune des CROTTEs, on interprétait le sens du nom en disant qu'il était ainsi nommé en raison du tapis de crottes que laissait le passage des moutons lors de la transhumance.

Pour réagir rapidement, j'ai sorti, en 1988, un premier livre intitulé « Guides des noms de lieux et des noms de familles des Hautes-Alpes ». J'ai complété ce travail d'une façon plus approfondie en éditant, en 1998 « Noms de lieux et des noms de familles des Hautes-Alpes » sur la base des registres du Cadastre avec les apports du livre d'Alain NOUVEL, « les noms de lieux témoins de notre histoire » et celui de Paul-Louis ROUSSET, « Les Alpes et leurs noms de lieux, 6000 ans d'histoire ? »

Substrat linguistique:

La population qui vivait dans la région des Hautes-Alpes à l'arrivée des Romains était le résultat d'un mélange de Méditerranéens arrivés par le sud dès le 5^{ème} millénaire avant J.C. – moment de la fonte des glaces dans les basses terres – et d'Alpins arrivés par le nord et l'est à partir du 3^{ème} millénaire – moment de la fonte des glaces sur les cols. Beaucoup de toponymes nous restent de cette époque. Entre autre celui de « Gap » issu de la racine « wap » avec la signification de « marais ». Les celtes ont apporté leur pierre en dénommant les cités de Briançon (du thème celtique "briga" signifiant "hauteur"), Embrun (dont le nom serait issu du celte "evr dun" qui aurait le sens de "hauteur au-dessus de l'eau"). Les Romains ont continué en dénommant Chorges (s'appelait "Caturigomagnus" à l'époque romaine. Composé celte du nom de peuple "Caturige" et de "magos" pour "marché") ou Remollon (qui était noté "Remulonum" en 1152, "Remolonum" en 1176. Probablement issu du nom d'homme latin "Romulus", avec le suffixe diminutif "-onem", devenu "-on"). L'église elle-même a dénommé beaucoup de lieux puisque 1/8 des noms de communes des Hautes-Alpes sont des noms de paroisses faisant référence à un saint comme Saint-André, Saint-Apollinaire, Saint-Auban, Saint-Bonnet, Saint-Chaffrey, Saint-Clément, Sainte-Colombe, Saint-Crépin, Saint-Cyrice, Saint-Didier, Saint-Étienne, Saint-Eusèbe, Saint-Firmin, ...

Les noms de rues

Il y a une quinzaine d'années, le maire de la commune de Veynes a demandé à l'I.E.O. 04/05 de lui dire comment on pouvait nommer en occitan telle rue, telle place ou tel passage car il pensait que cela serait un plus sur le plan touristique. Nous ne nous attendions pas à une telle demande. Aussi, nous avons travaillé sur le terrain et, en relation avec la population, nous avons baptisé une quinzaine de lieux soit par des traductions, soit par des propositions ou la nomination de termes anciens.



Conseiller municipal de Gap de 1995 à 2001, en accord avec le Maire, j'ai créé une commission extra-municipale ayant pour but de donner des noms en occitan à différents lieux de Gap. A cette commission participaient des occitanistes et des provençalistes, ce qui a fait que parfois nous avons dû employer une graphie bâtarde. Ce qui est intéressant c'est que le directeur des postes de l'époque nous avait dit qu'il suffisait que le maire prenne un arrêté pour lui dire que telle rue se nommait aussi de telle façon pour que le courrier soit adressé aux particuliers même si le nom était écrit en occitan. Faute d'énergie, nous n'avons pas continué dans cette voie. Ce qui est regrettable.

Le travail avec le département

Il se trouve que l'un des conseillers généraux influant du département s'intéresse beaucoup à l'Occitan. Comme moi, il pense qu'il s'agit d'une langue d'avenir qui peut apporter beaucoup sur le plan de l'identité, de l'éducation et de l'accueil des touristes. Comme il n'y avait pas de conseiller général compétent, il m'a été demandé de représenter l'instance départementale au Conseil Académique des langues et cultures régionales. Cela a permis un dialogue avec, entre autres, un soutien fort de la Calandreta Gapiana et la création d'une commission « Langue et culture » à laquelle participent des élus et des associatifs venant de tous les horizons, qu'ils soient occitanistes, provençalistes ou patoisants.

Cette commission a travaillé en deux groupes : éducation et socialisation-toponymie. Le but de cette dernière commission est de voir de quelle façon pouvait être transcrits, en occitan, les noms à l'entrée et à la sortie des agglomérations. Personnellement, j'ai fait des propositions concrètes en ce qui concerne la transcription elle-même - j'ai même établi une carte du département - et l'I.E.O. 04/05 a proposé des modèles de panneaux. Le problème a été celui de la montée des ultras de la langue qui voulaient absolument que les noms soient écrits phonétiquement comme ils sont parfois encore prononcés dans le pays. Ce qui a amené une situation de blocage. Le Conseil Général voulant une sorte d'unanimité, il nous est impossible d'avancer. Alors, que faire ? Convaincre provençalistes et patoisants : cela me semble difficile. Un passage en force ? Le Conseil Général ne l'acceptera pas étant donné la proximité des élections et sa fragilité sur le plan majoritaire. Alors si parmi vous quelqu'un peut apporter une solution ou une piste de solution, il sera le bienvenu. Nous sommes fermement décidés à avancer. Mais de quelle manière ?



En fichier joint :

- Plaques des noms de rues de Gap.
- Modèles de plaques d'agglomérations proposés par l'I.E.O. 04/05
- Liste de noms de communes des Hautes-Alpes en Occitan.
- Carte du département avec les noms de communes en Occitan.

MAPA dau DESPARTAMENT de las AUPS n-AUTAS



AUPS DE PROVENÇA n-AUTA

DEBAT

Joan Rigosta :

Donc una intervencion que fa veire, que dins un autre departament dambe d'autres problèmas, i a çaquelà un trabalh que se fa e un trabalh d'ensemble perque se començam duèi per la senhaletica de las comunas, un jorn o l'autre caldrà pensar a la senhaletica de las carrièras. Çò qu'apelam en francés *l'odonymie*, e après a d'autres, d'autres possibilitats. Bon, avèm dreit a quauques minutas de debat, de questions rapidas se vos plai.

Pierre Jaillard :

Je dois dire que ces trois interventions appellent de ma part beaucoup de réactions, en fait, éveillent chez moi beaucoup de réserve. Je vais vous dire pourquoi. Bien sûr, la langue est un instrument d'identité, et les toponymes dont au cœur de la conservation de cette identité. J'interviendrai tout à l'heure sur ce thème. Mais, j'ai un peu l'impression que là, dans certains cas, il y a une espèce d'opposition systématique à tout ce qui vient du français, ou tout ce qui est national, qui me paraît un peu excessive, même un peu dangereuse dans l'objectif qui est le votre, et qui d'ailleurs est aussi le mien. Alors, je prends un exemple si vous voulez, la francisation, la francisation n'est pas illégitime. Il faut quand même se rendre compte que c'est le français qui est la langue de la république, il y a des analphabètes qui circulent en France y compris dans le Pays d'Òc, par analphabète j'ai compris qu'il fallait comprendre francophone, et ils ont besoin de s'y retrouver, et il est légitime d'éviter des exonymes oraux, en francisant les écritures, que Toulouse s'écrive Toulouse ne me pose aucun problème personnellement vis-à-vis de l'identité toulousaine et de la langue d'òc. Donc, je crois qu'il ne faut pas pourchasser la francisation systématiquement. Dans les conventions qui ont été proposées par M. Levêque, j'avoue qu'il y en a certaines qui ont été présentées comme strictement conventionnelles, comme s'il n'y avait aucun enjeu de langue, alors qu'il me semble que par exemple, l'option prise sur les traits d'union ou sur le rétablissement systématique de « e », même quand la formation du nom se fait par apposition en français, me paraît bizarre. Le trait d'union en français, ce n'est pas uniquement un marque préfectorale, c'est simplement que dans la langue française, le trait d'union est la façon de faire en sorte que plusieurs mots séparés soient perçus comme une entité lexicale unique. Typiquement dans un nom de commune, c'est bien ça qu'on cherche à faire, on cherche à identifier une commune, et c'est aussi une question d'identité que de savoir marquer, d'une façon ou d'une autre, cette unicité de l'entité qu'on désigne. Le trait d'union est un instrument pratique pour ça. Il permet d'ailleurs dans un certain sens de légitimer la diffusion du nom que vous pratiquez par ailleurs, qui est intéressante car elle permet de mettre en évidence l'étymologie. Mais elle présente du coup, l'inconvénient de ce choix, de pas mettre de trait d'union, de banaliser d'une certain façon le nouveau nom, de lui donner une sorte de construction grammaticale qui n'est plus une construction toponymique. Un toponyme, il se forme suivant des règles particulières, et surtout, il est poli par l'usage, il est intégré à la langue, et à moment donné, il forme une entité unique, il est marqué par le trait d'union. Alors, il y a des langues où le trait d'union ne joue pas ce rôle. En français, il joue ce rôle. Si vous aviez démontré, et je crois que ça serait intéressant que vous alliez plus loin dans ce domaine, que dans les langues d'òc, le trait d'union ne peut pas jouer ce rôle comme en anglais, en anglais vous avez vu comment on fait maintenant, on accole les mots en mettant un majuscule au milieu des mots, voilà. Alors, en français, ça ne passe pas très bien. Mais, si c'est ça, pourquoi pas, mais il faut le dire, et je pense qu'il ne faut perdre l'idée de l'unicité, de l'unité qu'on veut définir.

Et puis alors, pour le Hautes-Alpes, j'ai noté quelques variations d'orthographe, par exemple, dans la ville de Gap, apparemment, « una charrièra » prend un accent grave sur le « e » ou non, suivant les plaques de rue, enfin je n'ai pas... Vous avez présentés des plaques de rue où on avait ou l'un ou l'autre. Donc, j'aimerais savoir s'il y a une règle. Par exemple, pour le nom même de Hautes-Alpes, j'ai relevé deux graphies différentes, « Aups Hauts », je ne sais pas comment ça se prononce, ou « Aups Nauts », j'aimerais savoir... Dernier point, alors pour amorcer un début de réponse à la question de M. Levêque, sur la forme à donner aux panneaux en langue régionale d'entrée de commune, il faut signaler qu'il y a des règles de droit internationales et nationales en la matière. En particulier, la signalisation routière fait partie d'une convention internationale signée à Vienne en 68 et qui définit un certain nombre de choses dont le fait que les inscriptions sur les panneaux routiers doivent l'être dans la langue officielle du pays, donc pour la France en français. L'interprétation qui est faite de cette règle en français, et notamment par la commission de toponymie, c'est que ça ne s'oppose pas à l'écriture en langue régionale. Mais que ça suppose que cette écriture soit clairement identifiée comme étant différente. Donc, en particulier, je présenterai tout à l'heure la recommandation qui a été adoptée en 2003 à ce sujet, qui propose que la signalisation en langue régionale figure sur les hauts niveaux la signalisation officielle, c'est-à-dire, sur les mêmes piquets. Mais effectivement, l'interprétation que donne le Ministère de l'équipement de cette recommandation, c'est que ce ne soit pas non plus dans le même rectangle rouge que le nom officiel français. Donc, je pense que la forme que vous avez présentée en diapositives, à la fin, serait, me semble-t-il la plus conforme aux recommandations nationales en l'espèce. Et je crois que les recommandations nationales méritent considérations dès lors qu'elles respectent l'identité régionale, ce qui est tout à fait l'esprit de ce qu'elles sont contrairement à ce qui a pu être le cas il y a plusieurs années. Merci.

Joan Thomàs :

Alors, pour ce qui est des toponymes français, déjà, c'est difficile à définir, ce qu'est un toponyme français. Je n'aborderai pas la question de la légitimité parce que ça me semble donner lieu à un débat, et ce n'est peut-être pas ici le lieu... un débat très important, mais il n'y a pas d'exclusion dans la toponymie occitane, de possibilité d'emprunt d'un toponyme français ou d'une autre nationalité, d'une autre origine. Absolument pas, ou bien en tous cas, ce n'était pas dans mon propos. Ce que je veux dire tout simplement, c'est que les toponymes me semblent être des marqueurs extrêmement forts. Et remplacer, donc, un toponyme comme « lo garric verd », même si le référent a disparu depuis longtemps, par une babiole, pose tout de même un problème, non pas de... non plus d'emprunt alors, mais d'effacement de l'ancien toponyme qui est intéressant culturellement et linguistiquement, par un toponyme qu'on est allé chercher ailleurs. Alors, bon, le débat reste ouvert, on pourrait en parler longuement. J'en profiterai pour revenir sur votre dernier point, qui est celui de la signalisation, et plus particulièrement, de la typographie entre autre. Il me semble que d'écrire un toponyme en roman ou italique, pose un problème extrêmement lourd de conséquence qui est celui du statut de la langue. Alors là, ça il faudra en débattre. Je n'ai pas de réponse si vous voulez, je n'ai pas de réponse à la question, mais il faudra en débattre parce que ça va beaucoup plus loin qu'une simple référence à des normes administratives, nationales ou internationales me semble-t-il.

Pierre Jaillard :

Ça tombe bien parce que c'est une question que je n'avais pas posée.

Joan Thomàs :

Implicitement je crois.

Andriu Faure :

Brièvement sur l'histoire des accents, il se trouve que sur le département, on veut arriver à... on a plusieurs façons, il y a plusieurs sous-dialectes si vous voulez... Et il y a des endroits où sur un mot, par exemple la chapelle, il y en a qui vont dire la « chapela », et d'autres la « chapèla ». Donc, on a dit, comme ce n'est pas un accent tonique, ça va être tonifié donc, qu'ils le disent comme ils veulent, on ne le met pas et ça suffit. C'est « é » ou « è », et on choisit. Donc, c'est un peu, en ce moment, on est en discussion là-dessus. Donc on ne sait pas trop. En ce qui concerne « Las Aups Nauts », chez nous, Alpes, c'est féminin. Or, j'ai découvert ici, en venant ici, en lisant le truc que c'était masculin, alors « Aups Nauts », moi je veux bien, mais, bon, donc on en est là au milieu, au milieu...

Joan Rigosta :

Je crois qu'il y avait d'autres questions.

Intervencion de la sala :

Ieu, ai doas causas a dire, la primièira es que lo trabalh que s'es fach dins lo departament de Dordonha me sembla, remarquable. I a quelques detalhs, benlèu, que se pòt discutir, mès aquò me fa pensar a la necessitat que ne parlavi amb qualqu'un a miègjorn d'una comission de toponimia que foguèsse, per exemple, a l'Institut d'Estudis Occitans, qu'officialisèsse entre verguetas, un certan nombre de nòrmas, coma las que venèm de veire, e qu'aquò s'apliquèsse a tots los toponims. Per exemple, se cal o se cal pas, lo junhent, *le trait d'union s'appelle lo junhent en occitan*, es quicòm que cal que siá amb una nòrma identica de Baiona a Niça naturalament. Cal pas que cadun se fargue al nivèl regional. Segonda causa, i a una lenga vesina de l'occitan, una lenga bessona que s'apèla lo catalan, e la *secció filològica* de l'Institut d'Estudis Catalans a fait un trabalh remarquable, e justament, an codificat totes aquels detalhs. Val lo còp de codificar cossí an codificat totes aquelas causas de l'autre costat dels Pirenèus per la bona rason que un dels principis de Loís Alibèrt es de s'alinhar lo mai possible sul catalan, e coneissi un boçin la lenga catalana, e me sembla fòrt plan transpausable en lenga occitana.

Joan-Loís Levêque :

Je répondrai juste pour la question du trait d'union, parce que ça me concernait. Il se trouve qu'en français dans la forme officielle dite administrative, en tous cas, légalement officielle, quelques fois, il y a le trait d'union entre deux mots, quelques fois, il n'y est pas. C'est le cas... Entre un article et un substantif, oui, mais pourquoi ? Quand on écrit « La cassagne », il n'y a pas de trait d'union. Donc, plutôt qu'il y en ait à certains moments, et qu'à d'autres, il n'y en ait pas, on a décidé qu'il n'y en avait pas. Mais c'est une proposition, si la majorité décide qu'il faut restituer les traits d'union, on les mettra, pour l'instant nous, on avait décidé, qu'il n'y en ait pas.

Pierre Jaillard :

Je crois qu'on peut facilement pourquoi on a examiné cette question là parmi d'autres. Il faut dire que l'article des toponymes, et en particulier des toponymes officiels, ne prend la majuscule que depuis la guerre, c'est assez récent. En revanche, en syntaxe, il garde tous les attributs de l'article, c'est-à-dire qu'il y a fusion avec « de » ou « à » le précédent, et c'est ce caractère là qui justifie que l'article initial et lui seulement reste non lié au nom. C'est une convention, mais qui est fondé sur un fonctionnement grammatical et syntaxique observé, observable. Et en revanche, quand on a des communes fusionnées, par exemple Auvais et La Chapelote, qui ne se trouvent pas dans le domaine du Languedoc. Auvais et La Chapelote s'est écrit dans un premier temps, Auvais-et-La Chapelote, et très vite, ça a été normalisé avec un petit « l » et un trait d'union, parce que là, il n'y a plus ce fonctionnement syntaxique, et donc il y avait lieu de supprimer ce blanc. Donc, la règle, elle est quand même fondé sur un fonctionnement syntaxique qui est spontané, ce n'est pas tellement les règles qui font qu'on dise, la municipalité du Touquet ou la Gare du Mans, il y a bien un prolongement linguistique...

Joan-Loís Levêque :

Deuxième point, la question du « e », ça vous avait interloqué aussi, c'est pour éviter des phénomènes comme Champ-Romain, parce que c'est illisible quand on ne connaît pas, et même nous, j'ignorais qu'il y avait deux localités, je croyais presque qu'il y avait une faute d'orthographe à Champ-Romain.

Intervencion de la sala :

Ieu, soi plan d'acòrdi ambe las preposicions de convencions que m'agradan plan, mès sabiaí pas que i avia en Dordonha una gramatica novèla, sur adverbe, jusque ici, pour moi c'était une préposition. Et quant à « e » épithète, ça m'interloque un peu aussi.

Intervencion de la sala :

Moi, j'étais très intéressé par ce système de conventions de la Dordogne parce que nous dans les Hautes-Pyrénées, on a le même travail qui a été fait de façon différente puisque c'est le Conseil Général qui était maître d'œuvre, qui a travaillé avec Michel Grosclaude, l'étymologiste ou le toponymiste, et puis avec un comitat de la lenga, l'organe consultatif du Conseil Régional pour ces questions de linguistique. Donc, de la même façon, on a eu à se donner un certain nombre de conventions, ce comité, qui sont, j'étais rassuré un peu tout à l'heure, sont pour la plupart les mêmes que celle de la Dordogne. Mais c'est vrai que ça serait quand même particulièrement intéressant de pouvoir se confronter. Or quand on a fait ça, on n'a eu personne pour se confronter, et puis discuter de ça au niveau occitan au sens large, alors peut-être, ça pourra être un des débouchés de nos journées, sachant que bon, d'un autre côté, il y a des choses qui sont faites, et bien ceux qui ont commencé un peu plus tôt que les autres, ils ont fait avec des erreurs sans doute, mais bon, il va peut-être falloir en tenir compte. Je suis d'un département, j'ai vu qu'en Dordogne aussi, il y a le logo du Conseil Général en occitan, ce n'est pas neutre. C'est quand même une démonstration de volonté. Je suis aussi d'un département où il y a un problème de dénomination du département en occitan, mais dont on peut discuter. Tout ça pour dire que tout le monde avance, pas forcément à la même vitesse, il y a un besoin urgent de travailler tout le monde ensemble.

Joan-Loís Levêque :

L'important, c'est que l'on arrive à des conventions sur l'ensemble du territoire qui soient rapidement exploitables, parce qu'il y en a besoin.

Yves Lavalada :

Je voulais simplement dire que je suis pleinement satisfait de ce que je viens d'entendre et de voir, parce que d'abord la dernière intervention, c'est du nord occitan comme le limousin. L'intervention précédente sur les points de convention, je suis globalement tout à fait d'accord, malgré de petites bricoles. Donc je pense que cette unanimité, elle se fait pour moi dans l'ensemble de la langue d'oc, il n'y a pas des langues d'oc, il y a une langue d'oc. Et en fonction de ça, je ne vois pas pourquoi on se ferait satellisé par des conventions qui sont nées du français. On a à adopter et à ériger nos propres conventions à faire fonctionner de façon autonome. Donc, le fait du trait d'union ou d'autre chose, c'est à nous de statuer, il me semble qu'on est sur la bonne voie pour statuer presque définitivement sur des mises en pratique qui sont là, qui sont immédiates et assez aisées. Et ça, ça me semble très important. Parce que si ce matin, je parlais justement des analphabètes, je rappellerai que les analphabètes sont avant tout les occitans de leur propre langue. C'est ça notre problème. Alors quand on nous parle de convention internationale et de règlement qu'il faudrait, je ne sais pas, respecter et se mettre en harmonie, mais la France a toujours refusé. Il y a un certain article 27, il y a un certain article 2, notre existence en tant que communauté culturelle. Au nom de quoi on viendrait nous imposer des choses ? Nous sommes majeurs, puisqu'on a aujourd'hui la conscience d'être majeur, alors décidons.

Patrick Sauzet :

Très vite, pour dire que les principes qui ont été proposés par Jean-Louis Levêque effectivement, ce qu'a appliqué Patrice Poujade, c'est à peu près les mêmes pour l'essentiel. L'unité, bon, dans un cas, c'est assez étrange, il n'y a pas eu beaucoup de discussion, il y a une assez grande convergence parce qu'en grande partie, c'est lié au fait que c'est l'application à la toponymie des principes qui viennent de la grammaire commune, des principes grammaticaux d'Alibert en particulier, et donc il se trouve qu'il y a un débat sur les noms composés, c'est pas le moment d'en discuter maintenant, mais le reste découle de ces principes-là appliqué à un domaine particulier. Cette convergence, il serait très bien, effectivement de les formaliser par un document plus explicite où les différents points récurrents dans ces problèmes de toponymie, soient énumérés et traités, énoncés, quelque chose qui pourrait issu à la fois d'associations, d'institutions, de commissions qui soient lié à la fois aux aspects régionaux, départementaux... ça pourrait être une bonne chose. L'autre point que je voulais évoquer, c'est sur la communication de Joan Thomàs, pour en modérer le pessimisme parce qu'on dit, il y avait des phases pessimistes, et donc le pessimisme sur la micro-toponymie disparaît. Donc c'est un petit peu avec la langue, on dit ça aussi quelquefois, les gens ne savent plus parler occitan parce qu'ils ne savent plus désigner la troisième lamelle de la charrue. Autant comme linguiste, pour décrire la langue, il faut savoir le nom de la troisième lamelle de la charrue, et autant c'est important d'avoir tous les noms des terres comme document linguistique, autant on ne peut pas demander à un locuteur actuel de garder intégralement un patrimoine linguistique, toutes les langues, même en français d'oïl, en pays d'oïl, ça disparaît aussi bien, et en anglais ça disparaît, et je suppose qu'en russe, ça disparaît

autant. Il y a un problème d'évolution global, et en chinois n'en parlons pas, la microtoponymie disparaît partout, vouloir tout conserver au niveau de l'usage vivant, ça n'est pas possible, la dénomination n'est plus aussi présente à la campagne qu'autrefois, tout simplement.

Joan Rigosta :

Je voulais simplement dire que l'avantage de ces contributions, c'est que du travail se fait à peu près partout, et si nous sommes réunis ici justement, c'est pour coordonner ces travaux, essayer d'en dégager des lignes de force, et des priorités générales d'une part. Parce qu'il y a une urgence, il y a une double urgence même, l'urgence qu'a signalé ce matin je crois, Lavalade, c'est-à-dire que nous allons perdre, nous risquons de perdre bientôt nos informateurs ou des choses comme ça, il y a urgence pour sauver la chose. La deuxième urgence, c'est que un jour ou l'autre, les pouvoirs publics vont nous dire : « Allez on veut tout de suite, demain, il nous faut une liste de toponymes et tout ça ! », e s'avèm res de prèste, qu'es aquò que farem ? D'où l'intérêt effectivement de s'être préparés méthodologiquement et sur le terrain, à quelque chose. Merci.

